

0x771
société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1905 euros
Siège social : 7 Rue Emile-Goeury - 94140 Alfortville
951 619 261 RCS Créteil

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 1 octobre 2024

Le 1 octobre 2024, à dix heures, au siège social de la société,

Monsieur Jérôme Malot, associé unique de la société 0x771, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1905 euros, ayant son siège social au 7 Rue Emile-Goeury, 94140 Alfortville et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 951 619 261, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associé unique décide de transférer le siège social du 7 Rue Emile-Goeury 94140 Alfortville au 30 avenue la Bruyère 94400 VITRY-SUR-SEINE, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article concernant le siège social a été modifié comme suit :

<< Le siège social est fixé au : 30 avenue la Bruyère 94400 VITRY-SUR-SEINE >>

Le reste de l'article est sans changement.

Deuxième décision

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Jérôme Malot